

Evaluation préalable des acquis

Réalisée par l'organisme évaluateur, elle est **organisée en 2 étapes**, d'une durée indicative maximale de 6 heures.

ÉTAPE 1

Accueil

DUREE
30 mn

OBJECTIFS

- Présenter le socle de connaissances et de compétences professionnelles
- Expliquer les étapes de la démarche de certification
- Présenter le dossier de preuves

MODALITE

Accueil individuel ou collectif suivant le flux de candidats

Entretien N°1

DUREE
1 heure

OBJECTIFS

- Faire expliciter par le candidat les raisons de sa demande de certification
- Identifier avec le candidat ses compétences, connaissances, expériences en lien avec le référentiel du SCCP, valoriser ses acquis
- Repérer les éléments de preuves qu'il pourrait collecter

MODALITE

Entretien individuel s'appuyant sur les techniques d'entretien d'explicitation

PRODUCTIONS

- pour le candidat :
- Liste des éléments de preuves à collecter
 - Date de rendez-vous pour l'entretien n°2 (dans les 10 jours ouvrables)
 - Dossier de preuves à compléter

Mise en situation + auto-évaluation

DUREE
3 heures

OBJECTIFS

- Evaluer la mise en œuvre des compétences en situation
- Initier une attitude réflexive

MODALITE

- En groupe de 6 candidats maximum, ou individuel par défaut.
- Questionnaire individuel (stratégies mises en œuvre et évaluation de sa performance)

PRODUCTIONS

- pour le candidat :
- Réalisations du candidat dont brouillons
 - Notes d'observation de l'évaluateur
 - Tableau de suivi des évaluations complété
 - Questionnaire individuel d'auto-évaluation

ÉTAPE 2

Entretien n°2

DUREE
1 heure 30

OBJECTIFS

- Restituer les résultats de l'évaluation et les expliciter au regard des éléments de preuves apportés par le candidat et de la mise en situation
- (Re)définir le projet de certification
- Présenter les préconisations de formation et les ajuster si besoin
- Indiquer les possibilités de financement en fonction de la situation du candidat
- Informer sur l'offre locale de formation

LIVRABLES

Sur la plateforme de suivi :

- Tableau de suivi des évaluations renseigné

Pour le candidat :

- Synthèse de l'évaluation préalable des acquis comprenant :
 - Les résultats de l'évaluation précisant les domaines et sous-domaines validés,
 - Les préconisations de formation,
 - Les éléments de preuves compilés